

## DECISION N° 23/2023

**Objet :** Fixation des tarifs cantine et garderie ALP

Monsieur Hussam AL MALLAK, Maire de la commune de Vailhauquès,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-22 N°2,

Vu la délibération en date du 10/07/2020 par laquelle le conseil municipal délègue au maire ses attributions fixer dans les limites d'un montant de 3 000 €, les droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal,

### DECIDE

A compter du 04/09 2023, les tarifs de la cantine, garderie-ALP sont les suivants :

	QF de 0 à 500	QF de 501 à 1 000	QF de 1 001 à 1 500	QF de 1 501 à 2 000	QF de 2 001 à 2 500	QF au-delà de 2 501
ALP Matin	0,50 €	0,65 €	0,80 €	0,95 €	1,10 €	1,25 €
ALP Midi	0,50 €	0,65 €	0,80 €	0,95 €	1,10 €	1,25 €
Repas	3,18 €	3,18 €	3,18 €	3,18 €	3,18 €	3,18 €
Repas majoré	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €
ALP Soir	0,50 €	0,65 €	0,80 €	0,95 €	1,10 €	1,25 €

L'ALP du Midi est indissociable de la restauration.

Pour les enfants bénéficiant d'un protocole d'accueil individualisé, seul le tarif ALP sera appliqué.

Repas adulte : 4,22 €

Repas adulte majoré : 7,00 €

Les autres tarifs sont inchangés :

Etudes surveillées 1,20 €

Pénalité de 10 € en cas de retard de paiement de la facture

Il sera rendu compte au conseil municipal, à sa plus prochaine séance, de la présente décision.

Fait à Vailhauquès, le 29/08/2023

Le Maire,  
H. AL MALLAK



Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision;

- Informe que la présente décision de nomination peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Publié sur le site internet de la commune le : 05/09/23

Déposé en préfecture le :

Le Maire,